

Résiliation volontaire de l'Acte de cession de bail par le Centre sportif Rouville

Marieville - le 10 janvier 2019 – Lors d'une assemblée extraordinaire qui s'est tenue le 9 janvier dernier, les membres du Centre sportif Rouville (CSR) se sont prononcés en faveur de la résiliation de l'Acte de cession de droits dans le bail emphytéotique consenti à la Ville de Marieville par la Commission Scolaire Régionale Honoré-Mercier (maintenant Commission scolaire des Hautes-Rivières). Jusqu'à ce que la signature des documents officialisant cette décision soit complétée et que la Ville reprenne ses droits dans le bail pour cet immeuble, la gestion et l'offre de service de l'aréna demeurent sous la responsabilité du CSR. La Ville de Marieville collaborera de façon active avec le CSR afin de pouvoir offrir les meilleurs services aux citoyens, dans la mesure de ses responsabilités et possibilités en s'assurant d'une saine gestion des fonds publics.

« Nous sommes soulagés de voir que des mesures concrètes sont prises afin de régler la crise que vit le CSR. Depuis le tout début, la Ville de Marieville souhaite collaborer avec le CSR afin qu'une solution permanente soit mise en place pour que les parents n'aient plus à s'inquiéter pour la saison de leurs enfants et que le service soit maintenu de façon durable pour l'ensemble de la population. À la suite de cette décision des membres du CSR, les prochaines étapes pour la Ville sont d'accepter la résiliation de ce bail et d'entamer un processus de règlement d'emprunt pour l'aréna. Nous souhaitons être totalement transparents dans cette procédure et surtout, nous assurer d'une saine gestion des fonds publics en faisant preuve de rigueur, de vigilance et d'équité », souligne la mairesse de la Ville de Marieville, Caroline Gagnon.

PLUS QU'UN LIEU
de résidence,
UN MILIEU de vie!



La Ville tient à préciser aux citoyens que le CSR demeure responsable de la gestion des activités et de l'offre de service de l'aréna Julien-Beauregard. Elle tiendra la population informée des développements dans ce dossier.

Pour en apprendre davantage sur le dossier du CSR et pour être informés des dernières nouvelles, visitez le site Internet ville.mariville.qc.ca.

Source

Marie-Eve Hébert, responsable des communications
Ville de Mariville
450 460-4444, poste 246